

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17/05/2019



La FUB résume les véritables enjeux vélo de la Loi Mobilité en 12 tweets

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), très attendue par les associations et les ONG pour transcrire dans la loi les annonces du Premier ministre faites dans le cadre du lancement du plan national vélo (septembre 2018 à Angers), est examinée depuis mardi 14 mai par la Commission développement durable de l'Assemblée Nationale. L'examen en session plénière aura lieu à partir du 3 juin. Alors que le débat sur le casque détourne l'attention des véritables enjeux, la FUB livre son analyse en la résumant en 12 images.

Depuis une semaine, les médias parlent beaucoup du vélo, sous l'angle de l'obligation du port du casque des cyclistes. La FUB a une position constante à ce sujet et partagée avec toutes les associations équivalentes dans le monde entier : même si cela peut sembler contre-intuitif, toutes les études montrent que si le casque offre une certaine protection à titre individuel, son obligation est inutile, voire contre-productive, compte-tenu d'un certain nombre d'effets pervers (par exemple : dépassements plus proches par les automobilistes des cyclistes casqués que des non-casqués). Après discussions - dont certaines houleuses sur les réseaux sociaux - de nombreux députés retirent leur soutien aux amendements concernés.

Ce débat passionné masque les véritables enjeux vélo de la Loi Mobilités. Alors que le très symbolique « droit à la mobilité active » a été adopté en commission le 16 mai, les principaux sujets sont en effet :

- l'apprentissage généralisé de la mobilité à vélo dès le plus jeune âge,
- l'évolution du code de l'environnement pour viser à l'horizon 2027 des réseaux cyclables complets, continus et sécurisés - y compris en zones moins denses -,
- l'amélioration de la complémentarité vélo/train, avec du stationnement sécurisé et massifié en gare, ainsi que des conditions homogénéisées d'embarquement des vélos dans les trains,
- le stationnement vélo résidentiel sécurisé, frein à l'utilisation quotidienne du vélo en ville dense,
- les incitations fiscales comme le « forfait mobilité durable », qui doit devenir obligatoire chez tous les employeurs et être cumulable avec les transports en commun,
- la nécessité d'accompagner les publicités automobiles de messages de prévention.

La FUB, qui a largement inspiré une partie des 300 amendements « vélo » déposés en commission, a résumé les « enjeux vélos » de la LOM en 12 planches, et va publier fin mai un état d'avancement « post commission » avant le passage du projet de Loi en session plénière de l'Assemblée Nationale.

Les Françaises et Français sont prêts à pédaler, mais à condition de disposer d'un véritable « système vélo ». Si la mise en oeuvre appartient à tous : Etat, collectivités, employeurs, société civile, la LOM doit permettre de lever tous les freins permettant de le mettre en place de manière rapide et efficace.

CONTACTS PRESSE

Anne-Sybille Riguidel
Chargée des relations presse
Mail : as.riguidel@gmail.com
Tél. 06 32 10 26 38

Olivier Schneider
Président FUB
Mail : o.schneider@fub.fr
Tél. 06 16 09 12 29

Perrine Burner
Chargée de communication FUB
Mail : p.burner@fub.fr
Tél : 03 88 76 70 86